

Image not found or type unknown



Vol de pièces de collections

Par **alwena**, le **14/01/2014** à **16:38**

bonjour

que risque t-on quand on a volé des pièces de collections ? la personne a porté plainte contre moi hors que nous étions plusieurs personnes à intervenir
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **moisse**, le **14/01/2014** à **18:08**

Bonjour,

C'est simple, il y a toujours solidarité dans les dommages et intérêts aux victimes
On s'adresse donc à celui qui parait le plus solvable, on le tond pour la totalité, et il se débrouille pour la part qui incombe aux complices.